

# Néo-panafricanisme et souverainisme africain



<http://dunod.link/mht2qy9>

## Les leçons du Sahel central

Enjambant les premières décennies de l'indépendance, les discours des juntes arrivées au pouvoir sur le rejet de la présence occidentale recyclent certains énoncés d'un panafricanisme né bien avant les indépendances. Ils s'appuient sur un profond rejet d'élites incapables et corrompues, assimilées à la domination post-coloniale. Les alternatives étant le retour à l'ordre néo-occidental rejeté, ou le glissement vers un nouvel ordre islamiste.

**L**es juntes arrivées au pouvoir à la suite des coups d'État sahéliens depuis le début de la décennie 2020 fondent leur discours sur un socle narratif qui puise largement dans les répertoires panafricanistes et souverainistes, tout en offrant un précipité des débats politiques contemporains au sud du Sahara.

Revendication d'une nouvelle – ou vraie – indépendance, d'un développement autocentré passant par une réappropriation des ressources naturelles, d'un refus de plus en plus fort des injonctions normatives venues du Nord (bonne gouvernance, droits de l'homme et des minorités, protection de l'environnement...), contestation de ces valeurs au nom d'un rejet radical d'un mimétisme annihilant et d'une contradiction avec les valeurs africaines, ou simplement défiance envers les émetteurs de ces injonctions au nom du double standard qui les anime dans leur politique étrangère (dénoncer avec véhémence les victimes civiles des bombardements russes en Ukraine tout en euphémisant le nettoyage ethnique à Gaza...) : ce sont toutes ces couleurs qui constituent la palette des discours néo-souverainistes.

On tentera de cerner les spécificités et les généalogies de ces discours pour les resituer dans les offres politiques présentées aujourd'hui aux populations sahéliennes, avant d'en revenir au débat spécifique sur les ressources extractives, clé de voûte de la place des pays africains dans la division internationale du travail.

## Panafricanisme et souverainisme

Le panafricanisme est né à l'orée du xx<sup>e</sup> siècle dans les milieux intellectuels nord-américains, caribéens et africains. Il puise ses racines notamment dans la lutte d'Haïti pour son indépendance et dans tous les combats abolitionnistes du

xix<sup>e</sup> siècle. Après la première conférence panafricaine organisée par le Trinidadien Henry Sylvester-Williams en juillet 1900, s'ensuit, à compter de 1919, une série de congrès panafricains.

La première rencontre réunissait 37 personnalités, dont Booker T. Washington, William Edward Burghardt Du Bois (dit « W. E. B. Du Bois ») et l'évêque Alexander Walters. Les travaux se sont concentrés sur le racisme, la discrimination frappant les Afro-Américains (notamment la ségrégation raciale aux États-Unis), le respect de l'indépendance des nations noires libres (Éthiopie, Liberia, Haïti), ainsi que sur la nécessaire association des colonisés aux gouvernements dans les colonies d'Afrique et des Caraïbes. Cette première conférence, qui donne le nom au mouvement, se conclut par la rédaction d'un texte de W. E. B. Du Bois, « Adresse aux nations du monde », une référence pour le mouvement panafricaniste.

À cette première conférence succèdent des congrès panafricains : le congrès de Paris en 1919, le congrès de 1921 – plusieurs sessions se déroulant successivement à Londres, Bruxelles et Paris entre le 28 août et le 6 septembre –, le congrès de 1923 (à Londres et Lisbonne), le congrès de 1927 à New York. Dès le congrès de 1919, des divergences apparaissent entre une tendance qui condamne « les abus de la colonisation » et ceux qui condamnent le principe même de la colonisation. W. E. B. Du Bois, principale figure de la tendance radicale, puise de plus en plus sa réflexion dans la vulgate marxiste et dans l'expérience soviétique. Ces congrès ont cependant le mérite de connecter les intellectuels de différents horizons et de promouvoir une défense des « populations noires », du continent africain comme des diasporas.

Une autre figure devient à partir des années 1920 l'une des voix importantes du panafricanisme : le Jamaïcain Marcus Garvey. Après avoir beaucoup voyagé, il se fixe aux États-Unis et fonde en 1917 l'Association universelle pour l'amélioration de la condition noire (UNIA). Il fait partie de ceux qui doutent que les Afro-Américains puissent un jour vivre en jouissant de l'égalité des droits dans des pays où leurs ancêtres ont été déportés par la traite esclavagiste. Il est donc en faveur d'un retour des diasporas sur leur continent d'origine, pour en arriver à « la fin des souffrances », s'opposant ainsi à l'« intégrationniste » W. E. B. Du Bois. Marcus Garvey sera une des sources d'inspiration du rastafarisme, mouvement religieux et culturel qui se développe en Jamaïque à partir des années 1930 et prône un retour sur le continent africain.

Il faudra attendre 1945 la tenue du cinquième congrès panafricain (à Manchester) : à partir de ce congrès et dans les décennies qui suivent, éclôt une deuxième génération de panafricanistes<sup>1</sup>, avec des leaders politiques africains qui impulsent un discours de plus en plus anticolonialiste. Pour reprendre le titre d'un article du chercheur ivoirien Kokoré Koffi Dramane, le panafricanisme passe alors « d'un mouvement d'émancipation de l'Homme Noir, au projet d'unité africaine ». La figure centrale de cette deuxième génération est Kwame Nkrumah (futur président du Ghana), mais d'autres futurs leaders africains adhèrent à cette mouvance (Julius Nyerere, Jomo Kenyatta, Amílcar Cabral, Hastings Kamuzu Banda, Barthélemy Boganda...).

1. T. H. Ngaha, « Le panafricanisme et l'être-à-venir de l'Afrique », *Collection Recherches & Regards d'Afrique*, vol. 2, n° 5, octobre 2023.

Kwame Nkrumah organise la deuxième conférence panafricaniste sur le continent africain en 1953 à Kumasi – après celle de 1946 à Bamako, qui avait vu la naissance du Rassemblement démocratique africain. Il organise en 1958 la conférence des États indépendants d’Afrique à Accra et, en septembre 1958, crée avec le président de la Guinée Ahmed Sékou Touré la première confédération africaine (l’Union Ghana-Guinée), noyau des futurs États-Unis d’Afrique. En décembre 1958, Nkrumah organise la Conférence des peuples africains, qui réunit une soixantaine d’organisations politiques du continent.

Par la suite, deux tendances opposent ceux qui sont prêts à l’abandon – partiel ou total – de la souveraineté nationale pour aller vers le fédéralisme (Groupe de Casablanca, 1961-1963), et ceux qui entendent œuvrer à une coopération entre les États nouvellement indépendants, mais dans le respect de la souveraineté et en refusant le fédéralisme (Groupe de Monrovia, 1961-1963). Ces deux blocs s’affronteront en amont de la création de l’Organisation de l’unité africaine (OUA), qui naît le 25 mai 1963. Certains des principes inscrits dans la Charte de l’OUA, et en particulier son article 2 « Défendre leur souveraineté, leur intégrité territoriales... », marquent la défaite des fédéralistes.

Si les deux premières générations de panafricanistes affichent leurs différences, elles se rejoignent pourtant dans le fait qu’elles sont des mouvements d’élites (intellectuelles et politiques). Les néo-panafricanistes<sup>2</sup> contemporains, sorte de troisième génération, se réclament de cette généalogie. Ils ont réussi à largement diffuser leurs idées dans les opinions publiques *via* la multiplication des canaux (médias, réseaux sociaux, etc.) pour transformer ce panafricanisme en un mouvement populaire, ancré dans la jeunesse urbaine connectée. En Afrique francophone, et particulièrement en Afrique de l’Ouest, on réduit souvent ce mouvement à quelques figures de proue (Kemi Seba, Nathalie Yamb, Franklin Nyamsi...), mais dans chaque pays s’est développé un écosystème national d’organisations militantes et d’influenceurs.

Ces néo-panafricanistes, même s’ils se distinguent par une rhétorique populiste et complotiste, reprennent et actualisent les axiomes du courant panafricaniste. Dans ce cadre, la nuance entre néo-panafricanisme et néo-souverainisme n’est pas si simple à établir. Dans les discours portés par ces acteurs eux-mêmes, l’un est souvent utilisé pour l’autre. Dans les discours des figures de proue du mouvement, on voit que le souverainisme (vraie rupture avec l’Occident) ne constitue qu’une première étape vers un panafricanisme.

## Le souverainisme/panafricanisme comme projet politique concret

S’il est indispensable de resituer les néo-panafricanistes dans leur généalogie intellectuelle, l’autre porte d’entrée est de les penser en rapport aux différents projets politiques (entendus ici comme projets de société) présents dans les pays de l’actuelle Alliance des États du Sahel (AES).

Le projet panafricaniste/souverainiste est proclamé par les juntes. Dans la mesure où il est déjà mis en œuvre, on peut s’appuyer sur certaines de leurs décisions pour

2. Terme que ne reprennent pas forcément à leur compte les intéressés.

illustrer ses différents segments. La rupture avec l'Occident (ou les organisations régionales et continentales qui sont dirigées par les « laquais » des Occidentaux) constitue le premier d'entre eux. Elle s'est traduite, dans les trois pays, par une dénonciation des accords de défense avec le « partenaire traditionnel » et l'ancienne puissance coloniale, mais la rupture est plus large car les partenariats avec l'Union européenne<sup>3</sup> (UE) sont dénoncés, de même que la présence de la Mission des Nations unies au Mali (MINUSMA) ou encore celle du partenariat sécuritaire du Niger avec les États-Unis. Le basculement s'illustre également par des ruptures diplomatiques et de coopération, ainsi que le refus, au Mali, de tout flux financier français en direction d'une structure malienne et l'interdiction de certains médias internationaux (surtout français).

### *S'attaquer à la domination occidentale*

Il importe de s'attaquer aux outils de la domination des Occidentaux : outre les coopérations militaires et de développement déjà citées, le franc de la Communauté financière africaine (CFA), le pillage des ressources, la coopération au sein d'institutions continentales et régionales soi-disant contrôlées par les impérialistes sont les vecteurs d'influence à annihiler. Il faut en conséquence se rapprocher de nouveaux partenaires pour remplacer les alliés traditionnels : la Russie, mais également la Chine, la Turquie, les pays du Golfe, l'Iran ou la Corée du Nord ont été courtisés par au moins une des trois juntes.

Il faut également lutter contre les « ennemis de l'intérieur » ou « apatrides », termes utilisés par exemple au Burkina Faso à la fois pour désigner les « terroristes », mais aussi de manière sous-entendue la communauté peule, ou encore toute voix critique envers le régime du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration, tout comme les élites formées en Occident et jugées coupables d'avoir maintenu un ordre post-colonial. Les ennemis de l'intérieur sont généralement, dans les discours, liés aux ennemis de l'extérieur (*i. e.* : le complot impérialiste), acteurs machiavéliques aux sombres desseins. Le président Abdourahamane Tiani (Niger), pour expliquer les déboires sécuritaires de son armée, affirme que le Bénin voisin accueille des bases militaires françaises où sont formés les terroristes qui attaquent son pays. En décembre 2024, il affirme à la télévision nationale que des agents de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) viennent sur les marchés nigériens pour acheter de grandes quantités d'oignons et participer ainsi à la déstabilisation du pays en faisant monter l'inflation.

Ces discours évoquent également un rejet des normes et des injonctions au nom d'une recherche de l'authenticité africaine. Ainsi le Mali inaugure-t-il en février 2024 le Centre africain de sorcellerie, à vocation panafricaine. Le Premier ministre burkinabè Apollinaire Joachim Kyélem de Tambèla est quant à lui débarqué de son poste, en dépit d'excuses publiques, après avoir dénoncé les valeurs anti-modernes portées par les féticheurs, les marabouts et des chefferies traditionnalistes. Certains opposants, au Burkina Faso, soulignent la « bienveillance » du président Ibrahim Traoré vis-à-vis de la grande « guérisseuse » Adja de Komsigla. Le Togo a organisé en octobre 2023 un Forum paix et sécurité durant lequel il fut

3. Notamment la Mission de formation de l'Union européenne (EUTM) ou encore la Mission de soutien aux capacités de sécurité intérieure maliennes (EUCAP).

débatu, en présence de ministres de la sous-région (dont ceux de l'AES), du rejet de la démocratie « à l'occidentale » et de l'adoption d'une démocratie reposant sur des valeurs africaines.

La recherche d'authenticité se traduit également par le changement des noms de rues et boulevards des capitales sahéliennes, au profit de noms de personnages vernaculaires qui remplacent les noms français. Le Niger annonce même en avril 2025 la rétrogradation de la langue française en « langue de travail », qui perd ainsi son statut de « langue officielle du pays », un mois après que les trois pays de l'AES ont annoncé le départ des différentes instances de la francophonie.

## Quels autres projets politiques ?

Deux autres projets de société s'offrent aux sociétés sahéliennes contemporaines. Le premier, en faveur du retour au *statu quo ante* : un retour à la démocratie, aux élections, à une société civile libre et dynamique et à une reprise des partenariats avec un maximum de pays, y compris les partenaires occidentaux. Les partisans de ce projet soulignent les impasses des juntes sahéliennes, incapables d'améliorer la situation sécuritaire (argument qui justifiait les putschs), et surtout de diriger un État. Ce projet, qui compte encore des forces vives parmi les élites, est cependant assez discrédité par les décennies de gouvernance corrompues et inefficaces qui ont précédé les putschs. Comme le rappellent des intellectuels comme Achille Mbembe, la démocratie en Afrique ne doit pas être seulement formelle, elle doit, pour reconquérir les cœurs, être « substantive », c'est-à-dire apporter des solutions concrètes aux populations et susciter leur adhésion. Ceci passe d'abord par un travail intellectuel : « Une autre démarche mieux inscrite dans le temps long et ancrée dans la culture, la mémoire et la créativité des sociétés est nécessaire si l'on veut relancer le projet démocratique sur le continent et lui restituer son caractère profondément politique et historique<sup>4</sup>. »

Le second projet est porté par les forces conservatrices religieuses musulmanes, projet d'une gouvernance branchée sur un référentiel religieux et jurisprudentiel (*charia*) musulman. À l'extérieur du Sahel, on pense benoîtement que ce projet est seulement celui des groupes salafistes djihadistes qui ont pris les armes. Dans les faits, son objectif final (mais non ses voies) est partagé par des franges beaucoup plus larges de populations qui partagent avec les panafricanistes des constats similaires, en particulier sur une démocratie dévoyée par des leaders corrompus et âpres au gain, par ailleurs « laquais » de dirigeants occidentaux leur imposant leurs valeurs. Ce projet touche largement populations rurales et urbaines, et s'appuie notamment sur une « société civile islamique » faite d'organisations non gouvernementales, d'associations caritatives et des réseaux d'oulémas, ainsi que sur une tendance, observée depuis plusieurs décennies, de réislamisation du Sahel, voire de salafisation des sociétés. Certains des espaces ruraux désertés par les États sahéliens vivent désormais sous ce type de gouvernance. Toutefois, la violence et la cruauté des groupes salafistes djihadistes contre les populations y desservent objectivement cette cause.

4. Il n'est pas seul à utiliser ce terme, une des clés de voûte conceptuelles de la structure qu'il dirige, la Fondation de l'innovation pour la démocratie. Voir : [www.innovationdemocratie.org](http://www.innovationdemocratie.org).

## La question des ressources

Il serait facile de prendre de haut les néo-panafricanistes/souverainistes sahéliens actuels en raison, du côté des militants, de formulations populistes recyclant systématiquement les pires *fake news* et, du côté des juntes, de l'amateurisme avec lequel elles abordent la chose publique. Les questions posées restent pourtant pertinentes et interrogent : l'état post-colonial ; le statut de pays ayant accédé à la manne de l'aide publique au développement sous conditions d'adoption des priorités et solutions des bailleurs ; une phase de démocratisation qui a donné naissance à une classe politique corrompue et affairiste, et à pléthore de partis plus ou moins fantomatiques se distinguant plus par leurs réseaux clientélistes que par leur corpus idéologique ; la place de ces pays – et par extension de toute l'Afrique – dans le monde...

Ces questions travaillent les sociétés sahéliennes et tissent la trame de recompositions politiques qui se feront dans le cadre des frontières existantes, ou non. Si une question pouvait synthétiser toutes les autres, ce serait celle de l'exploitation des ressources et des modalités d'insertion des populations et des pays eux-mêmes dans les chaînes de valeurs transnationales structurant ces activités. Le sentiment de dépossession, de bradage, de sacrifice du présent et de l'avenir, de trahison des clercs et des partenaires traditionnels, atteint ici son acmé, au Sahel comme ailleurs dans la région, autour des ressources extractives.

Pris au pied de la lettre, les discours locaux figurent une oiseuse géopolitique des ressources, portée par des hurluberlus, mais ils s'enracinent pourtant dans l'imaginaire de la domination et du pillage, et dans la désillusion face à des promesses pour la plupart avortées, notamment les tentatives de développement autocentrées des premières décennies de l'indépendance, censées permettre à ces jeunes pays de prendre une place honorable à la table des nations.

A. A.

### Pour en savoir plus

- A. Antil, « Quelle place pour l'Afrique dans le monde ? », in Agence française de développement, *L'économie africaine 2025*, Paris, La Découverte, 2025.
- E. Grégoire, *Niger : un coup d'État, le chaos et après ?*, Institut français de géopolitique, 2025.
- J.-P. Olivier de Sardan, « La salafisation de la société nigérienne face à l'État », *Cahiers d'études africaines*, vol. 3, n° 255-256, 2024.

